Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 11/08/2025

CHABROL STEPHANE Le Père Chabrol rappelle FROMAGE FERMIER



- Noms des modèles ou références concernés : **fff184**
- Marque : **SANS MARQUE**
- **Lot FFF184**
- Conditionnements : **PRODUIT EMBALLE**
- Date début/fin de commercialisation : **du 02/08/2025 au 03/08/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 63.124.119 CE**
- Zone géographique de vente : **PUY DE4 DOME 63 : MARCHE DE CHAMALIERES ET D'ENNEZAT**
- Distributeurs : **LE PERE CHABROL**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection Listeria monocytogenes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**
- Description complémentaire du risque : **Listeria monocytogenes**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 26 août 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0612593153**
- Informations complémentaires publiques : **faire retour produit**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre